



Déroulement rupture conventionnelle

Par Alexandrine84

Bonsoir je suis salariée du particulier employeur et j'ai demandé à mes 6 employeurs une rupture conventionnelle qu'ils ont tous accepté (c'est faisable j'ai eu l'inspection du travail étant en CESU c'est courant)
Une de mes employeurs m'a,dit que je pouvais commencer de créer ma demande de rupture sur le site du TELER C et qu'elle recevrait sois disant une « invitation » à compléter les informations ? J'ai essayé de créer mais ça n'est marqué nul part dois je être obligatoirement avec mon employeur pour faire la démarche sur le site? Ou en distanciel ça fonctionne? Car je ne vois pas comment « l'inviter » à se connecter puisque c'est mon adresse mail? De plus je n'y comprends rien je compte travailler jusqu'au 20 juillet et on me demande le salaire de juillet (j'ai calculé en prévisionnel) je trouve que ce n'est pas si simple à faire quand on est employée cesu merci pour votre aide

Par kang74

[url=https://www.forum-juridique.net/travail/delai-rupture-conventionnelle-t59576.html]https://www.forum-juridique.net/travail/delai-rupture-conventionnelle-t59576.html[/url]

Par Alexandrine84

Bonjour merci c'est min post de la semaine mais avec une autre question

Par kang74

Bonjour

Si l'employeur accepte la rupture conventionnelle, c'est à lui de faire les démarches .

Attention , le site dysfonctionne en ce moment .
Appelez l'inspection du travail si besoin .

Par Alexandrine84

Bonjour merci pour votre réponse oui en effet c'est très compliqué d'y accéder